

BIOCIDE TP 2 et TP 4:
Préparation liquide concentrée
à effet curatif
N°AMM n°8700423

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide fluide
Couleur : jaune orange
Odeur : in situ
pH à l'état pur : 12 à 13
Densité à 20°C : 1,010 à 1,020
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 2 x 5L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 07.10.1996
Date de révision 18 : 05.09.2017

IDOS DN

Code : IDODN

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif cationique : substance active biocide : chlorure de didécyltriméthylammonium, N° CAS 7173-51-5 : 4,5% m/m
- Hydroxyde de sodium
- Tensio actif non ionique
- Sel d'EDTA

USAGES ET PROPRIETES

IDOS DN est destiné au dégraissage et la désinfection des sols, murs, surfaces et matériels dans les domaines suivants :

Usages ne nécessitant pas d'AMM :

- TP2 : Désinfectants pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les aliments pour animaux.
- TP4 : Traitement bactéricide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe et restauration.
- TP4 : Traitement fongicide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe et de la restauration.

Usages nécessitant une AMM :

- Transformation et commercialisation industrielle et artisanale des produits d'origine animale (P.O.A.) et d'origine végétale (P.O.V.) : boucheries, charcuteries, abattoirs, boulangeries, pâtisseries, conserveries.
- TP4 : animaux domestiques, locaux préparation nourriture, traitement bactéricide.
- TP4 : animaux domestiques, matériel transport nourriture, traitement bactéricide.
- TP4 : locaux de stockage (P.O.A.) et (POV), traitement bactéricide.
- TP4 : matériel de stockage (P.O.V.), traitement bactéricide.
- TP4 : matériel de transport (P.O.V.), traitement bactéricide.

IDOS DN est conforme aux normes :

- Bactéricides :
 - EN 1276 à 2%, en conditions de saleté, à 20°C, temps de contact : 5 minutes
 - NF EN 13697 à 3%, en conditions de saleté, à 20°C, temps de contact : 5 minutes
- Fongicides :
 - EN 1650 à 5%, en conditions de saleté, à 20°C, temps de contact de 15 minutes
 - NF EN 13697 à 4%, en conditions de saleté, à 20°C, temps de contact : 15 minutes
- Selon le protocole de la norme EN 14476, IDOS DN est actif sur le virus H1N1, en condition de saleté, à 20°C, à 2%, pour un temps de contact de 15 minutes.

La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m².

IDOS DN

Code : IDODN

IDOS DN est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Diluer IDOS DN, au moment de l'emploi, (dosage manuel ou avec une centrale de dilution) dans l'eau à 20°C à raison de 30 ml par litre d'eau dans le cas de traitement bactéricide et de 50ml par litre d'eau dans le cas de traitement fongicide.

Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide et 15 minutes dans le cas de traitement fongicide. Brosser si nécessaire.

Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié (papier testeur disponible sur demande).

Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien recommandées par le fabricant du matériel.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter.
- Ne pas utiliser le produit sur les alliages, l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage : **SGH05 ; SGH07 ; SGH09 ; H302 ; H314 ; H400.**
 Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

A dilution à 5% :

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.10